

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Paul PERRIN, Madame Sylvie CHEVILLON, Monsieur Maurice TOULLALAN, Madame Nathalie LE GOFF, Monsieur Patrice GARNIER, Madame Anne BESNIER, Madame Isabelle VAN DER LINDEN, Madame Anne BOUQUIER, Monsieur Philippe BAUMY, Monsieur Bruno GUYARD (*arrivé en cours de séance, à 20h14*), Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Richard RAMOS, Monsieur Jean-François VASSAL (*arrivé en cours de séance, à 20h16*), Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Christine HEDJRI.

Absents ayant donné un pouvoir : Madame Magali BLANLUET à Madame Anne BOUQUIER, Madame Annick GOUDEAU à Madame Isabelle VAN DER LINDEN, Monsieur Philippe AUGER à Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL à Monsieur Jean-François VASSAL, Madame Mariline BOUCLET à Monsieur Fabrice PELLETIER.

Absent excusé : Monsieur David DUBOIS.

Secrétaire de séance : Monsieur Paul PERRIN.

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 décembre 2017 :

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises par délégation :

Fournisseur	Objet	Compte	Montant
Triffault	Remise en état de la toiture 10 Rue Notre Dame	615228 (entretien réparation autre bâtiments)	10 982,39 €
TOTAL FONCTIONNEMENT :			10 982,39 €

Droit de préemption urbain : décisions du Maire

Le Maire, par délégation du Conseil Municipal en date du 15 juin 2017, a décidé de ne pas préempter sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner suivantes :

- Non bâti – Hameau de Nestin – ZI 0207 et ZI 0208
- Bâti sur terrain propre – Rue des Maillets – AP 0099 AP 0530 et droit de passage AP 0523
- Bâti sur terrain propre - 6, Rue de la Moinerie - AR 0167 AR 0169 et AR 0282

2018-001- Budget Principal – Reprise anticipée des résultats 2017 au budget primitif 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction comptable M14,

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

Monsieur le Maire informe qu'en l'absence de compte de gestion, le compte administratif ne peut être approuvé avant le vote du budget primitif 2018. Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur la reprise anticipée des résultats, la délibération d'affectation de résultat ne pouvant intervenir qu'après le vote du compte administratif.

Résultats de l'exercice 2017:

- Fonctionnement :
 - ◆ Résultat de l'exercice : +176 727,48€
 - ◆ Résultat de l'exercice antérieur : + 1 265 213,11€
- Investissement :
 - ◆ Solde d'exécution : - 307 041,17€

Soldes des restes à réaliser : - 196 298,26€

Besoin de financement en investissement : 503 339,43€

Décision de reprise anticipée des résultats :

- affectation en Recette article 1068 section d'investissement : 503 339,43€
- résultat de fonctionnement reporté en recette en 002 : 938 601,16€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI) :

- **APPROUVE** le résultat de l'exercice et la reprise des résultats anticipés.

2018-002- Budget Annexe Assainissement – Reprise anticipée des résultats 2017 au budget primitif 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M49,

Monsieur le Maire informe qu'en l'absence de compte de gestion, le compte administratif ne peut être approuvé avant le vote du budget primitif 2018. Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur la reprise anticipée des résultats, la délibération d'affectation de résultat ne pouvant intervenir qu'après le vote du compte administratif.

Résultats de l'exercice 2017:

- Fonctionnement :
 - ◆ Résultat de l'exercice : +86 064,20€
 - ◆ Résultat de l'exercice antérieur : + 97 115,66€
- Investissement :
 - ◆ Solde d'exécution : + 427 251,31€

Soldes des restes à réaliser : + 435 158€

Besoin de financement en investissement : 0,00€

Décision de reprise anticipée des résultats :

- affectation en Recette article 1068 section d'investissement : 0,00€
- résultat de fonctionnement reporté en recette en 002 : 183 179,86€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI) :

- **APPROUVE** le résultat de l'exercice et la reprise des résultats anticipés.

2018-003- Budget Annexe Eau – Reprise anticipée des résultats 2017 au budget primitif 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction comptable M49,

Monsieur le Maire informe qu'en l'absence de compte de gestion, le compte administratif ne peut être approuvé avant le vote du budget primitif 2018. Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur la reprise anticipée des résultats, la délibération d'affectation de résultat ne pouvant intervenir qu'après le vote du compte administratif.

Résultats de l'exercice 2017:

- Fonctionnement :
 - ◆ Résultat de l'exercice : +47 133,78€
 - ◆ Résultat de l'exercice antérieur : + 327 059,16€
- Investissement :
 - ◆ Solde d'exécution : + 166 343,26€

Soldes des restes à réaliser : 0,00€

Besoin de financement en investissement : 0,00€

Décision de reprise anticipée des résultats :

- affectation en Recette article 1068 section d'investissement : 0,00€
- résultat de fonctionnement reporté en recette en 002 : 374 192,94€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*) :

- **APPROUVE** le résultat de l'exercice et la reprise des résultats anticipés.

2018-004- Bilan de l'autorisation de programme 2016-002 et des crédits de paiement pour la réhabilitation de l'Église

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L.263-8 du code des juridictions financières portant sur les modalités de liquidation et de mandatement avant le vote du budget ;

Vu le décret n°97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n°2016-036 du conseil municipal du 17 mars 2016 relative à la création d'une autorisation de programme 2016-002 et des crédits de paiement pour la réhabilitation de l'Église ;

Vu la délibération n°2017-097 du conseil municipal du 9 novembre 2017 relative à la modification de l'autorisation de programme 2016-002 et des crédits de paiement pour la réhabilitation de l'Église ;

Il est proposé au conseil municipal le bilan 2017 et la modification de l'autorisation de programme concernant l'Église et les crédits de paiement (AP/CP) suivants :

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

DEPENSES

N° AP 2016 - 002	Montant de l'AP	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019
Etat initial	646 100,00 €	200 000,00 €	258 100,00 €	188 000,00 €	
Etat modifié 2017-097	534 943,83 €		10 000,00 €	268 422,11 €	256 521,71 €
Réalisé 31/12/2017			3 336,00€		
Etat modifié 2018-004	534 943,83€		3 336,00€	268 422,11€	263 185,72€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI) :

- **APPROUVE** le bilan 2017 de l'autorisation de programme ;
- **INSCRIT** au budget principal 2018 les crédits de paiement correspondants ;
- **DECIDE** de modifier l'autorisation de programme et les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus.

2018-005- Bilan des cessions de biens 2017

Vu l'article 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

La liste des biens du patrimoine privé communal, ayant fait l'objet de cessions d'éléments d'actifs, est établie pour 2017 comme suit :

- un terrain au 32, Rue de la Bretauche pour 36 000€ à un particulier ;
- un véhicule Renault KANGOO pour 1 000€ à un particulier ;
- un micro tracteur 455 John Deere pour 1 640€ à un particulier ;
- un véhicule Citroën Jumper benne pour 1 750€ à un particulier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le bilan.

2018-006- Vote des taux d'imposition pour 2018

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de maintenir les taux d'imposition de l'année 2018 au même niveau que l'année précédente, à savoir :

- Taxe d'habitation = 14,63 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 23,63 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 68,84 %

2018-007- Tarifs municipaux

Vu le Code général des collectivités territoriales,

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

Monsieur Maurice TOULLALAN présente l'ensemble des tarifs notamment celui modifié concernant les prix des repas pour enfants ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ensemble des tarifs municipaux ci-joint en annexe faisant partie intégrante de la délibération.

2018-008- Budget Principal 2018 : subventions aux associations

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant le travail de la Commission « Associations, fêtes et cérémonies communication, loisirs et culture »,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des voix (*Abstention de Monsieur Richard RAMOS*) :

- **FIXE** comme suit les subventions attribuées aux associations :

ASSOCIATION	Subvention 2018						Elus ne prenant pas part au vote
	Fonctionnement	Evenementielle	unanimité	pour	contre	abstention	
AFLC	- €	- €					
AJFR	800,00 €			20		1	
ANCIENS COMBATTANTS	80,00 €			20		1	
APEM	700,00 €			20		1	
ASEP	1 000,00 €			18		1	Monsieur Philippe BAUMY et Monsieur Jean-Philippe LECOINTE
ATOUT VOIX	1 000,00 €			19		1	Monsieur Frédéric MURA
CHEVEUX D'OR	280,00 €	600,00 €		20		1	
CLUB DES AINES	470,00 €			20		1	
CLUB INFORMATIQUE							
COMMUNE LIBRE							
DFFC	4 300,00 €			20		1	
EXPRESSION DES LOGES	320,00 €			18		1	Madame Sylvie CHEVILLON et Madame Anne BOQUIER
FALZ'ART	500,00 €	1 000,00 €		20		1	
FAY OXYGENE	560,00 €	500,00 €		20		1	
GYM VOLONTAIRE	370,00 €			20		1	
LA BALLE A GRAIN	650,00 €			20		1	
ILE ENCHANTEE	400,00 €			20		1	
LA DO FA	360,00 €	750,00 €		19		1	Monsieur Maurice TOULLALAN
MODERN JAZZ							
MENTAL ART MAGIE	440,00 €	2 000,00 €		20		1	
PERCHE FAYCIENNE							
PETANQUE	455,00 €			20		1	
PRIM SPORT	2 000,00 €			18		1	Monsieur Philippe BAUMY et Monsieur Jean-Philippe LECOINTE
SAPEUR POMPIERS	450,00 €			19		1	Madame Isabelle VAN DER LINDEN
THEATRE DES LOGES	525,00 €			20		1	
TAROT	220,00 €			20		1	
TOUT COURT							
US FAY BASKET	1 500,00 €			20		1	
US FAY TENNIS	1 340,00 €			20		1	
TOTAL ASSOCIATIONS	18 920,00 €	4 850,00 €					
SIADD	110,00 €			20		1	
MISSION LOCALE	1 000,00 €			20		1	
DONNEURS DE SANG							
OFFICE DU TOURISME							
Croix Rouge							
Mémorial de la Shoah	110,00 €			20		1	

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

PORTAGE DE REPAS DONNERY						
DOTATION JUMELAGE RADICOFANI	3 755,00 €		20		1	
COOPERATIVE SCOLAIRE ELEMENTAIRE	6 500,00 €		20		1	
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	1 859,00 €		20		1	
	32 254,00 €	4 850,00 €				
TOTAL GENERAL		37 104,00 €				

2018-009- Vote du Budget Primitif Principal 2018

Monsieur le Maire et Monsieur Maurice TOULLALAN, Adjoint aux Finances, présentent le budget primitif principal de la commune pour l'année 2018.

Dépenses de fonctionnement

-Chapitre 011 - Charges à caractère général : 1 232 126,95 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 011 tel que présenté.

-Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 1 560 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 012 tel que présenté.

- Chapitre 014- Atténuation de charges (FPIC) : 00,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 014 tel que présenté.

-Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 248 204,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 65 tel que présenté.

-Chapitre 66 – Charges financières : 17 350,94 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 66 tel que présenté.

-Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 1 300,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 67 tel que présenté.

-Chapitre 68 – Dotation aux provisions : 15 000,00 €

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 68 tel que présenté.

-Chapitre 022 – Dépenses Imprévues : 223 690,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 022 tel que présenté.

-Chapitre 023 – Virement à la section Investissement : 649 079,24 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 023 tel que présenté.

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre section : 184 181,75 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 042 tel que présenté.

Recettes de fonctionnement

- Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté : 938 601,16 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 002 tel que présenté.

-Chapitre 70 – Produit des services, du domaine et ventes diverses : 357 770,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 70 tel que présenté.

-Chapitre 73 – Impôts et taxes : 1 320 791,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 73 tel que présenté.

-Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 1 352 470,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 74 tel que présenté.

-Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 55 300,72 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 75 tel que présenté.

-Chapitre 013 – Atténuations de charges : 5 000,00 €

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 013 tel que présenté.

-Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 1 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 77 tel que présenté.

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 100 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 042 tel que présenté.

Dépenses d'investissement

-Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 87 032,03 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 20 tel que présenté.

-Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 1 669 786,79 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 21 tel que présenté.

-Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 1 330 049,48 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 23 tel que présenté.

-Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 83 000,45 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 16 tel que présenté.

-Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections : 100 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 040 tel que présenté.

Recettes d'investissement

- Chapitre 001- Solde d'exécution de la section investissement : 00,00€

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 001 tel que présenté.

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

-Chapitre 13 – Subventions d'Investissement : 219 529,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 13 tel que présenté.

- Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 1 779 780,50 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 16 tel que présenté.

-Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 241 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 10 tel que présenté.

Article 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 503 339,43 €

-Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 649 079,24 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 021 tel que présenté.

-Chapitre 024 – Produits des cessions : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 024 tel que présenté.

-Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 184 181,75 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 040 tel que présenté

Le budget primitif principal 2018 s'équilibre à la somme de 4 130 932,88 € en section de fonctionnement et à la somme de 3 576 909,92 € en section d'investissement.

2018-010- Vote du Budget Primitif Assainissement 2018

Monsieur le Maire et Monsieur Maurice TOULLALAN, Adjoint aux Finances, présentent le budget primitif Assainissement de la commune pour l'année 2018.

Dépenses d'exploitation

-Chapitre 011 - Charges à caractère général : 42 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 011 tel que présenté.

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

-Chapitre 66 – Charges financières : 4 206,63 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 66 tel que présenté.

-Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 1 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 67 tel que présenté.

-Chapitre 023 – Virement à la section Investissement : 182 161,99 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 023 tel que présenté.

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre section : 118 884,59 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 042 tel que présenté.

Recettes d'exploitation

- Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté : 183 179,86 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 002 tel que présenté.

-Chapitre 70 – Vente de produits finis : 112 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 70 tel que présenté.

-Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 75 tel que présenté.

-Chapitre 76 – Produits financiers : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 76 tel que présenté.

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 53 073,35 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 042 tel que présenté.

Dépenses d'investissement

-Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 20 tel que présenté.

-Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 21 tel que présenté.

-Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 1 266 128,90 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 23 tel que présenté.

-Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 16 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 16 tel que présenté.

-Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 53 073,35 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 040 tel que présenté.

-Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 4 016,60 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 041 tel que présenté.

Recettes d'investissement

- Chapitre 001- Solde d'exécution de la section investissement : 427 251,31€

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 001 tel que présenté.

-Chapitre 13 – Subventions d'Investissement : 471 158,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 13 tel que présenté.

-Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 131 729,76 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame*

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 16 tel que présenté.

-Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 10 tel que présenté.

-Chapitre 27 – Autres immobilisations financières : 4 016,60 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 27 tel que présenté.

-Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 182 161,99€

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 021 tel que présenté.

-Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 118 884,59 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 040 tel que présenté.

-Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 4 016,60 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 041 tel que présenté.

Le budget primitif Assainissement 2018 s'équilibre à la somme de 348 253,21 € en section de fonctionnement et à la somme de 1 339 218,85 € en section d'investissement.

2018-011 - Vote du Budget Primitif du service des eaux 2018

Monsieur le Maire et Monsieur Maurice TOULLALAN, Adjoint aux Finances, présentent le budget primitif du service des eaux de la commune pour l'année 2018.

Dépenses d'exploitation

-Chapitre 011 - Charges à caractère général : 81 311,83 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 011 tel que présenté.

-Chapitre 023 – Virement à la section Investissement : 329 984,76 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : *Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI*), vote le chapitre 023 tel que présenté.

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre section : 28 299,89 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 042 tel que présenté.

Recettes d'exploitation

- Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté : 374 192,94 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 002 tel que présenté.

-Chapitre 70 – Produit des services, du domaine et ventes diverses : 60 000,00€

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 70 tel que présenté.

-Chapitre 042 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 5 403,53 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 042 tel que présenté.

Dépenses d'investissement

-Chapitre 20 – Immobilisations en cours : 35 000,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 20 tel que présenté.

-Chapitre 21 – Immobilisations en cours : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 21 tel que présenté.

-Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 484 224,38 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 23 tel que présenté.

-Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 5 403,53 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 040 tel que présenté.

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

-Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 041 tel que présenté.

Recettes d'investissement

-Chapitre 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement : 166 343,26€

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 001 tel que présenté.

-Chapitre 13 – Subventions d'Investissement : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 13 tel que présenté.

-Chapitre 16 – Subventions d'Investissement : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 16 tel que présenté.

-Chapitre 27 – Autres immobilisations financières : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 27 tel que présenté.

-Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 329 984,76 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 021 tel que présenté.

-Chapitre 040 – Opération d'ordre de transferts entre sections : 28 299,89 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 040 tel que présenté.

-Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 0,00 €

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix (5 abstentions : Monsieur Philippe AUGER, Monsieur Richard RAMOS, Madame Marianne HUREL, Monsieur Jean-François VASSAL et Madame Christine HEDJRI), vote le chapitre 041 tel que présenté.

Le budget primitif du service des eaux 2018 s'équilibre à la somme de 439 596,48 € en section de fonctionnement et à la somme de 524 627,91 € en section d'investissement.

2018-012 - Demande de subvention auprès de la CAF pour l'achat de mobiliers à la Maison des Loges

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire explique que suite à un contrôle DRJSCS (Direction Régionale de La Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) cet été sur la maison des Loges qui s'est très bien déroulé, il s'avère nécessaire de renouveler le mobilier notamment pour répondre au besoin des petits.

Le coût prévisionnel total 2018 s'élève à : 5 592,32€ TTC

Entendu l'exposé de Monsieur Frédéric MURA,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de mobiliers pour la maison des Loges à 5 592,32€ TTC ;
- **SOLLICITE** une subvention de 3 728,21€ auprès de la CAF et charge le Maire de toutes les formalités.

2018-013 - Demande de subvention auprès du REAAP dans le cadre des conférences sur le thème « mieux vivre ensemble »

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Madame Anne BOUQUIER rappelle l'engagement de la commune dans le cadre du PEDT (projet éducatif territorial) dans l'action « Mieux Vivre Ensemble ». A ce titre, des conférences à destination des parents et personnes intervenants dans l'éducation des enfants ont été données avec une très bonne participation de la population. Il est donc proposé de continuer ses conférences.

Le coût prévisionnel total 2018 s'élève à : 1 000,00€ TTC.

Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents du Loiret est un organisme affilié à la CAF pouvant subventionner ce projet.

Entendu l'exposé de Madame Anne BOUQUIER,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de conférence à 1000,00€ TTC ;
- **SOLLICITE** une subvention de 640€ auprès du REAAP (réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents) et charge le Maire de toutes les formalités.

2018-014 - Choix des entreprises dans le cadre des travaux de réhabilitation de la piscine

Vu le Code des marchés publics,

Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu le Décret n°2017-516 du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

Vu le rapport d'analyse du 30 novembre 2017 et les réponses aux compléments d'informations,

Considérant le choix de la Commission « d'appel d'offres et MAPA travaux » du 08 janvier 2018 pour les travaux de réhabilitation de la piscine,

CR 2018-1 COMMUNE DE FAY-AUX-LOGES

Pour rappel, l'enveloppe prévue au budget est de 250 000€ TTC en investissement.

Entendu l'exposé de Monsieur Paul PERRIN,

Il est proposé au Conseil municipal de retenir les entreprises suivantes :

Pour le **lot n°1 Démolition et Gros Œuvre**, l'entreprise TP BAT pour un montant de base de 106 569,04€ HT soit 127 882,85€ TTC avec l'option retenue en béton sablé à 27 406,96€ HT soit 32 888,35€ TTC.

Pour le **lot n°2 Lots techniques**, l'entreprise AQUATECH pour un montant de 105 675,00€ HT soit 126 810,00€ TTC

Le **lot n°3 Menuiseries intérieures** est déclaré infructueux en l'absence d'offre déposée et il est proposé de faire une consultation adaptée.

Pour le **lot n°4 Résine**, l'entreprise AQUATECH pour un montant de 25 131,71€ HT soit 30 158,05€ TTC.

Soit un total de travaux sans le lot n°3 de 264 782,71€ HT soit 317 739,25€ TTC.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le choix de la Commission « d'appel d'offres et MAPA travaux » ;
- **PREVOIT** les crédits nécessaires au budget principal ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une consultation adaptée pour le lot n°3 et à signer les actes d'engagement et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires pour l'ensemble du marché.

2018-015 - Convention de mise à disposition de la salle informatique

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code civil et notamment l'article 1875,

Entendu l'exposé de Madame Sylvie CHEVILLON,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition de la salle informatique jointe en annexe ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires et à signer les documents ci-afférents.

Informations diverses :

➤Résultat des analyses d'eau de l'ARS

Mairie sanitaires étage Jeudi 04 janvier 2018 à 09H18 : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Mairie sanitaires étage Lundi 11 décembre 2017 à 10H50 : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Mairie sanitaires étage Jeudi 23 novembre 2017 à 11H51 : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Château d'eau colonne de distribution Lundi 02 octobre 2017 à 09H25 : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La séance est levée à 22h20.

**Le Maire,
Frédéric MURA**

